

**DAKAR
2026**



**YOUTH
OLYMPIC
GAMES**

RAPPORT ANNUEL

SIL 2024

JUILLET 2025

1. PRÉSENTATION DES JOJ DAKAR 2026	4
2. PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTIONS SIL	6
A. OBJECTIFS	6
B. ENJEUX	7
C. DÉFIS	7
D. FINALITÉ	8
E. ACTIONS PRIORITAIRES SIL	8
F. ÉLABORATION DE STRATÉGIES SPÉCIFIQUES	9
3. IMPACT ET HÉRITAGE DES JOJ DAKAR 2026	11
A. VISION D'IMPACT ET HÉRITAGE À LONG TERME	11
B. MESURE DE L'IMPACT ET HÉRITAGE DES JEUX	12
C. CADRE INDICATIF DE MESURE DE L'IMPACT ET DE L'HÉRITAGE	12
4. DÉMARCHÉ DE PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE	14
A. PARTIES PRENANTES ET COLLABORATION	14
B. PLAN D'ÉDITION	14
C. PLAN D' ACTIONS SIL	14
D. MASTER SCHEDULE	14
E. MATRICE DES RISQUES	14
F. RADIO	14
G. BENCHMARKING	14
H. PLAN DE TRAVAIL	14
5. GOUVERNANCE SIL	16
A. LA COALITION SIL	16
B. LE DÉPARTEMENT SIL	17
6. PROGRÈS RÉALISÉS EN 2024	19
A. SOCIAL	19
B. ENVIRONNEMENT	22
C. ÉCONOMIE	23
D. HÉRITAGE	24
7. PERSPECTIVES DES RÉALISATIONS 2025	27
A. SOCIAL	27
B. ENVIRONNEMENTAL	28
C. ÉCONOMIQUE	28
D. HÉRITAGE	29
CONCLUSION GÉNÉRALE DU RAPPORT SIL 2024	31



L'AFRIQUE
ACCUEILLE,
DAKAR
CÉLÈBRE.

1

PRESENTATION DES JOJ DAKAR 2026

1 PRESENTATION DES JOJ DAKAR 2026

Le Sénégal accueille pour le compte de l'Afrique et pour la première fois en terre africaine, les Jeux olympiques de la Jeunesse (JOJ) en 2026.



Le pari du Sénégal est d'en faire un événement mobilisateur de la jeunesse africaine et catalyseur de l'énergie et l'expression plurielle des peuples du continent. Le pays compte puiser dans les valeurs de l'olympisme et la force du sport pour faire des JOJ un levier transformateur de son développement socio-économique et une source d'inspiration pour l'Afrique.

Chaque acte posé s'y accommode et traduit cette volonté de promouvoir, entre autres, l'inclusion, la diversité, la citoyenneté, la solidarité, le leadership par le sport, la préservation de l'environnement et les retombées socio-économiques.

En effet, la durabilité est intégrée dans toutes les opérations liées à la préparation et l'organisation des JOJ et sa stratégie vise à inspirer et impulser le développement

social et économique, garantir des jeux responsables par rapport aux défis environnementaux et transmettre des legs tangibles et intangibles pour les générations futures.





L'AFRIQUE
ACCUEILLE,
DAKAR
CÉLÈBRE.

2

PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION SIL

2 PRÉSENTATION DU PLAN D' ACTIONS SIL

A. OBJECTIFS

Le Plan d'actions SIL (Sustainability, Impact & Legacy) constitue le cadre stratégique et opérationnel des engagements de durabilité des JOJ Dakar 2026. Il vise à faire des Jeux un levier transformateur du développement socio-économique du Sénégal, tout en respectant les normes internationales en matière de développement durable, de gouvernance et de droits humains.

Les objectifs du Plan d'actions SIL s'articulent autour des quatre piliers du développement durable, à savoir :



Social : Générer un impact et des bénéfices sociaux positifs pour les communautés locales, promouvoir l'égalité entre les sexes, l'inclusion, la réduction des risques sociaux en lien avec la protection des droits humains et renforcer la pratique du sport au niveau communautaire, notamment pour les jeunes et les femmes,



Environnemental : Inscire Dakar 2026 en cohérence avec les politiques publiques bâties autour de la transition écologique. En effet, les priorités sont orientées sur la promotion de la mobilité durable pour des JOJ sobres en carbone, la préservation de la biodiversité, la mise en œuvre d'une stratégie « Zéro déchet » aux alentours et à l'intérieur des sites et l'accompagnement pour une restauration durable avec la consommation principalement de produits locaux,



Économique : contribuer au renforcement de l'économie du sport, promouvoir le tourisme et privilégier des marchés responsables et durables, notamment à travers l'attrait d'événements sportifs, commerciaux et culturels, nationaux comme internationaux, et ainsi développer l'économie locale,



Gouvernance : Structurer un dispositif de pilotage garantissant la transparence, la redevabilité, l'inclusion et la participation des parties prenantes, avant, pendant et après les Jeux.

Toutes les mesures initiées dans le cadre du Plan d'actions SIL visent à garantir un impact positif ainsi qu'un héritage durable des JOJ Dakar 2026, condition sine qua non de l'organisation d'un événement olympique. Inscrit dans une logique de changement continu, les objectifs du Plan d'actions SIL devront se matérialiser tant sur des aspects tangibles (construction d'infrastructures et d'équipements de proximité, accessibilité et inclusion) qu'intangibles (inclusion sociale, développement de la pratique sportive, pratique du sport au féminin, bien-être des populations) et découlant tant de manière directe ou indirecte des actions initiées par le Plan d'actions SIL.





B. ENJEUX

Essentielle pour garantir le succès des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 et une transformation durable et positive du territoire, la réussite du Plan d'actions SIL repose sur la capacité collective à relever plusieurs enjeux structurants et interconnectés tels que :

- **Respect et protection des droits humains :** Il s'agit de garantir, à chaque étape des JOJ Dakar 2026 (préparation, livraison, héritage), le respect des normes internationales relatives aux droits humains, notamment dans les domaines du travail, de la protection des enfants, de la lutte contre les discriminations, etc.
- **Accessibilité universelle et inclusive des JOJ Dakar 2026 :** L'ambition est de faire des Jeux un événement réellement accessible à toutes et tous – sans distinction d'âge, de genre, de situation de handicap, de statut socio-économique ou d'origine – à travers des infrastructures adaptées, une communication inclusive et une gouvernance participative,
- **Création d'impacts durables positifs :** La création de retombées concrètes et positives à long terme des JOJ Dakar 2026 ne saurait être seulement le fruit d'un hasard fortuit. Il convient non seulement de minimiser les risques et dommages négatifs potentiels et d'accroître au maximum les bénéfices et impacts positifs qui se doivent d'être optimisés et suivis par le biais du Plan d'actions SIL tant sur le plan social (protection des droits humains, cohésion sociale, amélioration du bien-être), environnemental (réduction de l'empreinte carbone, préservation des ressources naturelles) et économique (développement d'emplois et de compétences locales, soutien à l'économie circulaire et au tissu entrepreneurial national.),
- **Construction d'un héritage structurant :** Il s'agit d'ancrer les JOJ Dakar 2026 dans une dynamique de transformation nationale, en contribuant à l'aménagement durable du territoire, au développement d'infrastructures sportives de proximité, au renforcement de la gouvernance publique et à la valorisation de l'expertise sénégalaise à l'échelle africaine et internationale. Cet héritage se doit d'être tant tangible qu'intangible et permet d'assurer un après-JOJ Dakar 2026 anticipé et favorable au développement durable du Sénégal.

C. DÉFIS

La mise en œuvre du Plan d'actions SIL présente une série de défis majeurs à relever pour assurer son efficacité, sa lisibilité et sa pérennité :

- **Vulgarisation et appropriation par les parties prenantes :** Le Plan d'actions SIL doit être compris et mis en œuvre de manière cohérente par l'ensemble des acteurs concernés : départements du COJOJ Dakar 2026, institutions publiques, secteur privé, société civiles, partenaires techniques et financiers et communautés locales afin de garantir une mobilisation collective autour de ses objectifs. Cela requiert ainsi une compréhension et une appropriation par chacun des collaborateurs internes et externes du COJOJ Dakar 2026,
- **Gouvernance opérationnelle et agile :** La structuration d'instance de pilotage, de coordination, de suivi-évaluation et de redevabilité est cruciale pour assurer la cohérence des actions et la gestion efficace des ressources avant, pendant et après les Jeux. Une gouvernance multisectorielle inclusive et basée sur des mécanismes transparents est indispensable afin de garantir l'impact et la pérennité des actions initiées,
- **Opérationnalisation dans des délais contraignants :** La temporalité des Jeux impose une planification rigoureuse et réaliste, un phasage clair des priorités et une capacité d'exécution renforcée, notamment pour les enjeux environnementaux et sociaux imbriqués dans la réalisation des JOJ Dakar 2026, mais aussi pour les projets à fort impact territorial,
- **Suivi, reporting et capitalisation :** La mise en place d'un système de suivi-évaluation structuré, avec des indicateurs précis, mesurables et partagés, permettra de documenter les progrès, de garantir la redevabilité et d'identifier les enseignements pour d'éventuelles répliquabilités futures.
- **Communication proactive et valorisation des résultats :** Il est essentiel de mettre en récit l'exécution du Plan SIL, de documenter et diffuser cette démarche et ses avancées et valoriser les bonnes pratiques auprès du public national et international pour renforcer l'adhésion nationale et inspirer d'autres initiatives.

D. FINALITÉ

Le Plan d'actions SIL a pour vocation de faire des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 un catalyseur de transformation durable, en livrant un événement responsable, inclusif et aligné avec les engagements internationaux (Agenda 2030), les priorités nationales (Vision Sénégal 2050) et les standards du Mouvement Olympique (Agenda Olympique 2020+5)

Il ambitionne de positionner Dakar 2026 comme un modèle d'événements sportifs africains innovants, durables et porteurs de sens, capable de :



La finalité ultime est de faire des JOJ un héritage vivant, incarné par des infrastructures utiles, des bonnes-pratiques et compétences transmises, des récits entendus et valorisés et des dynamiques locales amplifiées bien au-delà de 2026. Il convient d'assurer un avant et un après JOJ Dakar 2026 positif.



E. ACTIONS PRIORITAIRES SIL

La mise en œuvre du Plan d'actions SIL repose sur une approche systémique et intégrée, avant, pendant et après les Jeux, organisée autour de trois principaux volets :

(i). Volet social :

- **Travailleurs et volontaires du COJOJ** : Promouvoir la diversité et l'inclusion, garantir leurs droits ;
- **Infrastructures sportives** : Assurer la protection des communautés locales et des ouvriers de la construction, et favoriser des équipements à usage communautaire ;
- **Chaîne d'approvisionnement** : Mettre en œuvre une stratégie d'achats responsables intégrant les droits des travailleurs et les bonnes pratiques sectorielles ;
- **Protection des jeunes et des enfants**, y compris à travers des politiques de sauvegarde et la promotion des droits humains ;
- **Protection des données personnelles**, conformément aux standards en vigueur ;
- **Promotion du sport dans les communautés locales** à travers la pratique inclusive et l'accès facilité aux infrastructures nouvelles ou rénovées.

(ii). Volet environnemental :

- **Lutte contre le changement climatique**, via un Plan Climat (promotion mobilité durable, utilisation énergies renouvelables, activités de sensibilisation environnementales) ;
- **Préservation de la biodiversité** sur les sites des JOJ ;
- **Stratégie « zéro déchet »** : prévention, tri, valorisation et traitement responsable ;
- **Restauration durable** : approvisionnement en produits locaux, circuits courts, critères sélection prestataire et formation.
- **Éducation et sensibilisation environnementale** dans les écoles, communautés et auprès des parties prenantes des Jeux.

(iii) Volet économique :

- **Employabilité des jeunes** : Mise en place de programmes d'employabilité des jeunes pour renforcer l'économie du sport (Learning Academy)
- **Stratégie d'achats responsables** : priorisation des fournisseurs locaux, création d'opportunités pour les TPE/PME sénégalaises.
- **Économie locale** : stimulation de l'économie du sport, du tourisme et des ICC à travers la programmation des Jeux et les événements associés.

F. ÉLABORATION DE STRATÉGIES SPÉCIFIQUES : “ CONTEXTUALISER POUR S’ADAPTER AUX RÉALITÉS LOCALES ”

Pour répondre de manière contextuelle aux réalités locales, plusieurs stratégies spécifiques ont été conçues comme leviers de mise en œuvre du Plan d’actions SIL. Elles sont brièvement présentées ci-dessous, chacune contribuant à un ou plusieurs volets du Plan.

i. Stratégie d’achats responsables et durables

Pour livrer ses engagements relatifs à la chaîne d’approvisionnement qui couvrent les 3 plans (social, environnemental, et économique), le COJOJ a adopté une Stratégie d’achats responsable et durable vouée à encourager les pratiques les plus vertueuses et durables. L’objectif de cette stratégie est de confier les prestations nécessaires à l’organisation de l’évènement à des fournisseurs/acteurs innovants, solidaires et inclusifs.

Les objectifs spécifiques sont :



Volet social : Le respect des droits humains, des normes internationales du travail et la promotion de la responsabilité sociale favorisant l’égalité, l’inclusion et la diversité ; promotion de l’activité physique,



Volet environnemental : Le recours aux pratiques les plus vertueuses en matière de préservation de l’environnement,



Volet économique : La priorisation des emplois locaux pour optimiser l’impact et l’héritage économique des Jeux sur les communautés locales.

ii. Économie circulaire des JOJ

Forte de cette volonté d’inscrire les Jeux dans une démarche durable, le COJOJ Dakar 2026 a élaboré une stratégie « Économie circulaire des JOJ Dakar 2026 » qui repose sur les objectifs stratégiques suivants :

- **Réduire la consommation de ressources ;**
- **Favoriser l’éco-conception des biens et services ;**
- **Organiser la seconde vie des équipements après les Jeux.**

iii. Employabilité et emploi : le Learning Academy



Face à l’acuité du sous-emploi des jeunes et aux opportunités des Jeux, il est nécessaire d’aligner les objectifs des Jeux à une forte création d’emplois et à un développement socio-économique durable. Il convient également de prévenir la précarité des emplois pour un évènement ponctuel et exige de réfléchir sur l’héritage post-jeux et la reconversion du personnel recruté pendant la préparation et la livraison des Jeux.

Les enjeux des JOJ Dakar 2026 et d’en faire des Jeux économiquement et socialement responsables et de transformer des opportunités temporaires en tremplin professionnel durable.

La stratégie « Employabilité et Emplois » des JOJ Dakar 2026 repose sur les objectifs stratégiques suivants :

- **Rendre accessible et durable les emplois qui seront créés,**
- **Renforcer l’employabilité des jeunes pour les emplois des jeux,**
- **Léguer des connaissances et compétences autour des métiers liés aux Jeux.**

Ace titre, le COJOJ a mis en place un programme “Learning Academy” qui constitue un itinéraire de sélection, de formation et d’insertion des meilleurs jeunes talents dans le staff.

3

IMPACT ET HÉRITAGE DES JOJ DAKAR 2026

3 IMPACT ET HÉRITAGE DES JOJ DAKAR 2026

A. VISION D'IMPACT ET HÉRITAGE À LONG TERME

Le Sénégal s'engage à faire des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 un événement transformateur au service du développement durable, de l'inclusion sociale et de l'innovation territoriale. Cette ambition se traduit par la mise en œuvre d'une stratégie structurée d'Impact et d'Héritage, élaborée de manière participative, en synergie avec tous les départements du COJOJ, les partenaires nationaux et internationaux, et articulée aux référentiels suivants :

- L'Agenda 2030 des Nations Unies et ses Objectifs de Développement Durable (ODD) ;
- La Vision Sénégal 2050 ;
- L'Agenda Olympique 2020+5 du CIO et ses principes d'héritage durable ;
- Les lignes directrices de l'OCDE sur la mesure d'impact des événements culturels, sportifs et économiques.

Cette stratégie vise à ancrer les Jeux dans une logique de transformation territoriale, en créant un héritage utile, visible, mesurable et partagé, bien au-delà de l'événement.



Trois axes stratégiques d'impact et d'héritage durables, dans une logique de changement continu, sont définis afin de suivre et d'impulser l'évolution des effets induits par les JOJ Dakar 2026, à savoir :

1. Accessibilité et développement de la pratique du sport :

- Construction et rénovation d'infrastructures sportives selon des standards d'accessibilité universelle et renforcement de capacités des gestionnaires ;
- Mise en place de dispositifs de gestion communautaire des équipements de proximité et gestion communautaire inclusive ;
- Dotation en équipements sportifs dans les écoles et centres communautaires ;
- Renforcement du sport féminin et des pratiques inclusives ;
- Inclusion des personnes en situation de handicap dans les dispositifs de formation, de pratique et d'encadrement ;
- Développement de programmes d'initiation et de sensibilisation à la pratique sportive ;
- Renforcement de la gouvernance sectorielle à travers le développement de capacité institutionnelles.

2. Promotion de l'économie circulaire et endogène:

- Développement de chaînes de valeurs locales autour du recyclage et du réemploi des déchets ;
- Soutien à l'entrepreneuriat vert, notamment pour les femmes et les jeunes ;
- Mise en œuvre de pratiques d'approvisionnement responsable, intégrant la traçabilité et la durabilité des produits et services.

3. Emploi, employabilité et transmission :

- Accès à l'emploi local et inclusif à travers la structuration de parcours d'insertion ;
- Formation des volontaires, jeunes professionnels et personnels impliqués dans les JOJ (ex : Learning Academy) ;
- Transfert de compétences via des actions de « learn & share » impliquant des parties prenantes locales, les opérateurs internationaux et communautés hôtes ;
- Renforcement de capacité des acteurs et capitalisation des savoirs issus des chantiers, des expérimentations sociales, environnementales ou technologiques.

B. MESURE DE L'IMPACT ET HÉRITAGE DES JEUX

L'évaluation de l'impact et de l'héritage des JOJ Dakar 2026 vise à répondre à la question centrale : Quelle empreinte à long terme les Jeux laisseront-ils sur les territoires, les populations et les institutions sénégalaises ?

Cette évaluation repose sur plusieurs dimensions clés :

- **Dimension sportive** : Augmentation de la pratique du sport et amélioration de l'accès aux infrastructures sportives pour toutes les catégories de population du territoire hôte ;
- **Dimension économique** : Création d'emplois, soutien aux entreprises locales, développement de compétences et amélioration de l'employabilité ;
- **Dimension sociale** : Amélioration des conditions de vie (éducation, santé, inclusion, mobilité, cohésion sociale, bien-être, participation citoyenne) ;
- **Dimension environnementale** : Intégration de pratiques durables et changement de comportements, sensibilisation et diffusion de savoir-faire, d'innovations, de standards et d'engagement en matière de protection de l'environnement et du climat.

Afin de garantir que la planification et la livraison de l'héritage soient suivies régulièrement et de manière transparente, un dispositif rigoureux de suivi-évaluation sera mis en place, reposant sur :

- Des indicateurs SMART (Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes, Temporellement définis) ;
- Une stratégie de collecte de données multi-niveaux, intégrant les partenaires techniques, les collectivités, les agences statistiques (ANSD) et les communautés bénéficiaires ;
- Des revues régulières, avec des mesures correctives si nécessaire ;
- Une volonté de transparence et de redevabilité vis-à-vis du public, des partenaires et du CIO.

C. CADRE INDICATIF DE MESURE DE L'IMPACT ET DE L'HÉRITAGE

En cohérence avec les lignes directrices de l'OCDE sur la mesure d'impact des événements culturels, sportifs et commerciaux, un cadre de mesure sera affiné et validé courant 2025. Une première version de ce référentiel est proposée ci-dessous :

Projet d'indicateurs d'impact – seront revus et précisés en 2025

Champ	Niveau d'indicateur	Indicateur proposé	
Économique	Principal	1.	Impact économique total local (impact direct, indirect et induit sur l'économie locale et sectorielle)
		2.	Nombre total d'emplois créés ou maintenus
		3.	Part de marchés attribués à des entreprises locales, PME ou gérées par de femmes (objectifs GEDI) des fournisseurs et entreprises locaux, PME et entreprises de l'économie sociale et solidaire
	Additionnel	4.	Nombre de personnes formées à de nouvelles compétences à travers des programmes liés à l'évènement (Learning Academy)
		5.	Taux d'accidents sur les chantiers (basé sur les données nationales RAST)
Social	Principal	6.	Pourcentage des personnes (groupes cibles) ayant augmenté leur participation à des activités (sportives, culturelles, économiques, etc.). Pour le sport : augmentation de la pratique d'activités physiques et sportive
		7.	Pourcentage des personnes (groupes cibles) constatant une amélioration de leur santé ou de leur bien-être
		8.	Part de participants issus de groupes sous-représentés (femmes, personnes handicapées, jeunes non-scolarisés, etc.)
	Additionnel	9.	Évolution de la part des habitants déclarant un sentiment de satisfaction post-jeux
		10.	Niveau de satisfaction des personnes déplacées/ compensées concernant l'accompagnement à la réinsertion
			11.
Environnemental	Principal	12.	Empreinte carbone du transport (hors compensation des émissions de carbone)
		13.	Taux de valorisation matière (part de déchets recyclés et recyclables)
		14.	Pourcentage de groupes cibles adoptant des comportements éco-responsables
	Additionnel	15.	Proportion de marchés attribués selon les critères de durabilité environnementales

4

DÉMARCHE DE PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE

4 DÉMARCHE DE PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du Plan d'actions SIL repose sur une démarche structurée, co-construite entre les équipes du CIO et du COJOJ Dakar 2026. Cette collaboration va au-delà d'un simple échange documentaire mais elle s'appuie sur des réunions régulières, des missions conjointes et une dynamique de coordination continue pour aligner les actions sur les engagements stratégiques pris dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026.

A. PARTIES PRENANTES ET COLLABORATION : “ AGIR ENSEMBLE ”

Engagé dans une démarche participative et inclusive, le COJOJ a procédé à l'identification, la cartographie et la caractérisation des parties prenantes intéressées par les sujets SIL.

Aussi, toutes les parties prenantes sont régulièrement consultées à l'effet d'identifier les risques d'incidences négatives et d'optimiser les mesures de prévention et les opportunités d'impacts positifs

B. PLAN D'EDITION : “FIXER LE CAP”

Le Plan d'Édition des JOJ Dakar2026 intègre un chapitre traitant des volets Durabilité-Impact- Héritage. Ceci constitue un cadre de référence fixant les grandes orientations stratégiques.

C. PLAN D' ACTIONS SIL : “ DÉCLINER EN AUTANT DE PARCELLES...”

Pour l'opérationnalisation de la stratégie SIL et l'intégration de la durabilité dans toutes les opérations liées à la livraison des Jeux, un Plan d'actions spécifique a été élaboré et encadre les activités quotidiennes.

D. MASTER SCHEDULE: “JUST ON TIME”

Les actions sont rattachées à des milestones et des échéances prévisionnelles de livraison.

La documentation liée à la stratégie SIL et au suivi des actions est centralisée sur les plateformes collaboratives SharePoint JOKKO du COJOJ et du CIO. Cette organisation favorise un partage fluide de l'information, une meilleure traçabilité des décisions, et un pilotage rigoureux des livrables.

E. MATRICE DES RISQUES : “ CHAQUE DÉTAIL EST IMPORTANT”

Considérant l'importance de l'événement, le “Management par les risques” s'impose pour garantir un haut standing et respecter les standards internationaux. La réputation de Dakar en dépend. C'est pourquoi, nous avons identifié et évalué les risques environnementaux et sociaux à l'effet de proposer de manière anticipée des mécanismes de mitigation et de gestion des risques résiduels tout en renforçant les opportunités.

F. RADIO : “LA TOUR DE CONTRÔLE”

L'outil RADIO (Risques – Actions – Décisions – Informations – Opportunités) est mobilisé de façon systématique par les équipes SIL, en lien avec le CIO, pour assurer un suivi opérationnel et réactif des actions en cours, des décisions prises et des risques à surveiller.

G. BENCHMARKING : “SAVOIR POUR MIEUX AGIR”

Compte tenu de la complexité et du caractère innovant des volets SIL, et en l'absence de précédents nationaux structurés, un exercice de benchmarking international a été mené. Les expériences de Paris 2024, Buenos Aires 2018 et les lignes directrices du CIO ont été analysées et adaptées au contexte sénégalais, pour favoriser une mise en œuvre contextualisée et pertinente.

H. PLAN DE TRAVAIL : “LE TEMPS DE L'ACTION”

Le Plan d'actions SIL et le Master Schedule ont été traduits en un plan de travail glissant et budgétisé, permettant de planifier les tâches de manière détaillée, de prévoir les délais de mise en œuvre et, le cas échéant, les procédures de passation de marchés. Ce plan de travail fait l'objet d'un suivi mensuel en coordination avec le CIO, garantissant un pilotage régulier et transparent.





L'AFRIQUE
ACCUEILLE,
DAKAR
CÉLÈBRE.

5

GOUVERNANCE SIL

RAPPORT ANNUEL SIL 2024

5 GOUVERNANCE SIL

A. LA COALITION SIL

Il est créé, dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) Dakar 2026, un Coalition « Durabilité, Impact et Héritage » (SIL), un cadre d'échange et de concertation pour :



Identifier les opportunités de création et de maximisation des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux des JOJ pour les populations locales ;



Évaluer l'efficacité des mesures de prévention et d'atténuation des risques identifiés, ainsi que permettre de faire remonter des risques qui n'auraient pas été identifiés ;



Proposer les stratégies et moyens pour renforcer l'impact et l'héritage des JOJ Dakar 2026 ;



Examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'actions « Durabilité, Impact et Héritage ».

La Coalition SIL des JOJ Dakar 2026 est un organe consultatif et de réflexion, chargé d'appuyer le Comité d'Organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse (COJOJ) dans la mobilisation et l'engagement des parties prenantes. Elle permet au COJOJ de disposer d'une gouvernance inclusive éclairée et de bénéficier des supports et contributions des différentes parties prenantes les questions de durabilité et d'héritage afin de lui permettre de prendre des décisions éclairées et équilibrées qui maximisent les impacts positifs, minimisent les impacts négatifs et favorisent des changements et un héritage positif dans le domaine social, économique et environnemental, pour des Jeux durables et responsables.

Les organes de la Coalition « Durabilité, Impact et Héritage » des JOJ Dakar 2026 sont :

- L'Assemblée des membres ;
- Les Commissions techniques ;



B. LE DÉPARTEMENT SIL

➤ Le Directeur SIL

Le Directeur Durabilité-Impact-Héritage est chargé, en lien direct avec le Coordonnateur général du COJOJ, de mettre en œuvre l'ambition sociale, environnementale, économique et de durabilité définie par le COJOJ et le CIO dans le Plan d'Édition et le Plan d'actions Durabilité, Impact et Héritage (SIL). Ces deux documents couvrent les périodes avant, pendant et après les jeux. Cette ambition répond à l'objectif du CIO de livrer des Jeux exemplaires au Sénégal.

En complément de ses responsabilités de gestion opérationnelle des risques et impacts sociaux et environnementaux, il contribue à la prise de conscience des enjeux de développement durable (y compris climatiques) et agit pour laisser un héritage durable et respectueux aux générations futures.

➤ Responsable Performance sociale

La Responsable de la Performance sociale est chargée, sous la supervision du Directeur SIL, de mettre en œuvre le volet social défini par le COJOJ et le CIO dans le Plan d'Édition et le Plan d'actions Durabilité, Impact et Héritage (SIL). Ces deux documents couvrent les périodes avant, pendant et après les jeux. Cette ambition répond à l'objectif du CIO de livrer des jeux exemplaires au Sénégal. En complément de ses responsabilités de gestion opérationnelle des risques et impacts sociaux, elle contribue à la prise de conscience des enjeux de développement durable (y compris climatiques), de mise en œuvre d'une approche intégrée de l'égalité des genres et agit pour laisser un héritage durable et respectueux aux générations futures.

➤ Responsable Excellence environnementale

La Responsable Excellence environnementale est chargée, sous la supervision du Directeur Durabilité-Impact-Héritage, de mettre en œuvre l'ambition environnementale définie par le COJOJ et le CIO dans le Plan d'Édition et le Plan d'actions Durabilité, Impact et Héritage (SIL). Ces deux documents couvrent les périodes avant, pendant et après les jeux.

Cette ambition répond à l'objectif du CIO de livrer des jeux exemplaires au Sénégal.

En complément de ses responsabilités de gestion opérationnelle des risques et impacts environnementaux, elle contribue à la prise de conscience des enjeux de développement durable (y compris climatiques) et agit pour laisser un héritage durable et respectueux aux générations futures.

➤ Responsable Impact et Héritage

La Responsable Impact et Héritage est chargée, sous la supervision directe du Directeur Durabilité-Impact-Héritage du COJOJ, de renforcer les impacts et les legs définis par le COJOJ et le CIO dans le Plan d'Édition et le Plan d'actions Durabilité, Impact et Héritage (SIL). Ces deux documents couvrent les périodes avant, pendant et après les jeux.

Cette ambition répond à l'objectif du CIO de livrer des jeux exemplaires au Sénégal. Il contribue à la prise de conscience des enjeux de développement durable et agit pour laisser un héritage durable et respectueux aux générations futures.

SUSTAINABILITY, IMPACT AND LEGACY





L'AFRIQUE
ACCUEILLE,
DAKAR
CÉLÈBRE.

6

PROGRÈS RÉALISÉS EN 2024

6 PROGRÈS RÉALISÉS EN 2024

A. SOCIAL

Les mesures sociales : les travailleur.se.s du COJOJ

Pour prendre en compte les risques spécifiques auxquels les collaborateur.rice.s du COJOJ peuvent faire face en matière de droits de l'homme, le département SIL a initié différentes actions pour la prévention et la prise en charge des risques sociaux en interne.

➤ La réalisation d'un audit de conformité social et environnemental du COJOJ a été une étape clé permettant d'apprécier le degré d'alignement des pratiques et perceptions internes avec les valeurs fondamentales d'égalité, d'inclusion, de durabilité. Le diagnostic social et environnemental a permis de mesurer les écarts et bonnes pratiques en matière d'intégration des questions de durabilité, du genre, d'inclusion, de qualité de vie au travail et de sécurité puis de fournir des informations objectives et des recommandations pour améliorer les pratiques et routines de travail.

➤ Une Charte éthique, un Code de Conduite pour le staff et les volontaires a été co-construit avec la direction RH et l'unité de Conformité, une Charte sur les violences sexistes et sexuelles a également été finalisée. Ces référentiels détaillent les comportements attendus et ceux qui font l'objet de sanction – afin de prévenir en particulier les risques de discrimination, d'harcèlement et d'abus ;

➤ Une formation sur les abus et le harcèlement a été dispensée en mars 2025 pour les 105 collaborateur.rice.s du COJOJ pour sensibiliser et favoriser une compréhension commune de ces problématiques récurrentes en milieu professionnel. Elle entre dans le cadre de la célébration de la journée internationale des droits des femmes du 8 mars. Ce programme d'activités incluait également le déploiement d'une campagne digitale incluant la diffusion de visuels et vidéos de sensibilisation et plaidoyer tout au long du moyen avec le concours du département communication.

➤ Panel en ligne sur les discriminations dans le monde sportif : un panel a été organisé le 25 mars 2025, avec des acteur.rice.s du monde du sport (pratiquantes, expert.e.s et dirigeant.e.s de fédérations) pour discuter des défis et discriminations variés rencontrés par les femmes et filles (représentation médiatique, pratique sportive etc.) et des solutions innovantes pour garantir leur place sur la scène sportive à tous les niveaux. Ce panel est aussi l'opportunité de démontrer l'impact positif de l'inclusion et de la diversité sur le monde sportif.

➤ La mise en place d'une plateforme de signalement des plaintes (Mécanisme de Gestion de Plaintes – MGP) à destination des collaborateur.rice.s du COJOJ comme mode de prise en charge des griefs au niveau interne est en cours de déploiement.

CHIFFRES CLÉS:

- Genre : 60% d'hommes contre 40% de femmes.
- Diversité : 81,6 % de Sénégalais.e;s et 18,2 % de collaborateur.rice.s de nationalité étrangère (Française, Guinéenne, Congolaise, Nigérienne, Gambienne, Belge et Algérienne).
- Ratio homme/femme dans le Middle management : 44,2 % de femmes contre 55,5% d'hommes
- Gouvernance : 80% d'hommes et 20% de femmes
- Inclusion PSH : une personne membre du staff technique
- Nombre de personnes formées sur GEDI : 54

➤ Les mesures sociales : les travailleurs.se.s du secteur de la construction et les communautés impactés

Dakar 2026, un projet exemplaire dans la gestion environnementale et sociale des travaux de construction d'infrastructures. Dans le cadre des travaux de réhabilitation du stade Iba Mar DIOP et de la piscine olympique de Dakar, AGEROUTE maître d'ouvrage délégué en charge de la rénovation des infrastructures sportives a mis en place plusieurs mesures de protection sociale – visant à se conformer aux standards internationaux et à la législation nationale.

➤ Plan d'actions et de Réinstallation (PAR) et Plan de Restauration des Moyens de subsistance (PRMS) des populations impactées :

Le recensement effectué par l'AGEROUTE sur l'emprise des infrastructures a permis d'identifier 1346 Personnes Affectées par le Projet (PAP) qui ont été impactées, avec comme conséquences des risques élevés de pertes de revenus. Ces PAP ont bénéficié d'une indemnisation à travers le Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) et vont bénéficier d'un accompagnement socio-économique pour restaurer leurs moyens de subsistance, à travers le Plan de Restauration des Moyens de Subsistance (PRMS). Au niveau de l'emprise du stade Iba Mar Diop, l'exécution du PAR a permis le traitement de 97% des cas recensés. Son déploiement a permis d'assurer l'indemnisation des différents corps de métiers concernés avant la libération de l'emprise.

Le PRMS, quant à lui, prend en charge les PAP recensées et accompagnées par le PAR. Au-delà des indemnisations, le renforcement de capacités des acteurs économiques constitue une préoccupation intégrée à la procédure de restauration de leur moyen de subsistance. Ce programme repose sur l'expression de besoins des acteurs.rices de chaque filière et la co-définition des solutions. C'est ainsi que des activités de formation et la fourniture de kits sont prévus pour les mécaniciens, tailleurs et restauratrices. Pour les femmes pileuses, un hangar destiné à la production sera aménagé dans la banlieue dakaroise. Il est également prévu la location d'un espace d'exposition-vente logé dans leur ancienne base de travail : la Médina. Un volet formation en packaging et une stratégie marketing garantissant leur accès aux marchés des grandes surfaces font aussi partie des mesures d'accompagnement à l'autonomisation économique.

La stratégie de renforcement de capacités et d'empowerment économique des groupes les plus vulnérables dont les femmes pileuses sera complété, dans une perspective d'héritage par la construction dans l'emprise du stade, de la **Maison du cuir**, équipée d'une unité de couture professionnelle, d'un Centre de

restauration moderne, d'une unité de transformation des produits alimentaires, des Plateformes d'exposition et de vente. Pour accompagner la mise en œuvre de ces composantes, une convention de partenariat, relative à la maison du cuir a d'ailleurs été signée en décembre 2024 par AGEROUTE avec l'Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat (APDA). A travers celle-ci, l'APDA s'engage à :

- Participer au suivi des travaux du projet de construction de l'infrastructure ;
- Participer aux choix des équipements à destination des artisans ;
- Assurer la mise en œuvre opérationnelle des sessions de formations dédiées aux personnes affectées par le projet de reconstruction et produire un rapport après chaque session de formation et les pièces justificatives ;

L'APDA se propose également comme entité de gestion et d'exploitation de la future maison du cuir.

Grâce à cette infrastructure moderne, des catégories comme les cordonniers dont l'artisanat de production constitue le cœur de métier, pourront avoir un accès privilégié aux opportunités économiques et de formation, en plus de l'octroi d'outils de travail moderne.



➤ Plan de Gestion de la main d'œuvre (PGMO) :

Pour Dakar 2026, la Gestion de la main d'œuvre revêt une dimension importante. Une bonne gestion des ressources humaines, de la santé et de la sécurité au travail représente un facteur essentiel pour la réussite du projet. Assurer des conditions de vie décentes dans l'environnement professionnel et au niveau des chantiers contribue au bien-être des travailleurs et à l'amélioration de la productivité.

A cet effet, Dakar 2026 a appuyé l'AGEROUTE dans l'élaboration du Plan de Gestion de la Main d'œuvre (PGMO) qui définit toutes les mesures nécessaires pour créer un environnement de travail respectueux des normes du droit du travail national, et où les personnes peuvent s'épanouir dans des conditions décentes et sécurisées. Le PGMO a été intégré aux appels d'offres des maîtres d'œuvre.

Pour veiller au respect du PGM sur les différents chantiers, l'AGEROUTE s'appuie sur la mise en place de mécanismes de gestion des plaintes (MGP) afin de renforcer l'identification et la maîtrise des risques, deux points de vigilance majeurs pour la réussite du projet des JOJ 2026.

Pour répondre aux défis liés à la gestion d'une force de travail en croissance rapide sur les deux chantiers (180 travailleurs à IMD et environ 112 travailleurs répertoriés à CTO), l'AGEROUTE a installé deux bureaux pour une prise en charge des aspects sociaux notamment la collecte des griefs et le contrôle régulier des normes de travail (visites inopinées aux heures de pause et week-end, contrôle de conformité des contrats, fiches de paie, du port des EPI etc.). Ce dispositif notamment en ce qui concerne la gestion et le traitement des griefs fonctionne en complémentarité avec les MGP développés sur site par les maîtres d'œuvre. La fonctionnalité du PGM repose également, au-delà du suivi des conditions de travail sur les activités régulières de formation opérées par les entreprises. Des séances de sensibilisation sont organisées à travers divers canaux : des entretiens individuels, des quarts d'heure de sécurité, des groupes de travail pour permettre l'appropriation des consignes de sécurité et la connaissance de leurs droits.

► Plan d'actions Genre (PAG) :

Dakar 2026, engagé pour des JOJ équitables et inclusifs, a appuyé l'AGEROUTE dans l'élaboration d'un PAG pour toutes les infrastructures et toutes les phases (préparation, exécution des travaux, exploitation des infrastructures) qui sera, pour les besoins de l'héritage, transposé auprès des Gestionnaires et bénéficiaires des sites.

En prélude à la conception du Plan d'actions genre (PAG), un diagnostic sexo-spécifique a été réalisé par l'assistance maîtrise œuvre sociale (AMO) de l'AGEROUTE dans le but de dresser le panorama des usages sportifs des sites (Iba Mar Diop, Piscine et parc, site d'équitation, équipements de proximité) et des besoins d'équipements à renforcer ou à créer dans une perspective d'égalité Femme / Homme et de promotion du sport féminin.

Les résultats du diagnostic mettent notamment en lumière, les usages des sites liés à l'accueil de public scolaire, à l'usage qui en fait par les fédérations sportives, et à l'usage qui en est fait par l'INSEPS.

Pour les équipements sportifs provisoires qui seront transformés à l'issue des JOJ, comme pour les équipements de proximité, le projet prévoit une conception sensible au genre, réalisée grâce à l'appui de l'AMO.

L'attention aux problématiques sexo-spécifiques dans la conception et l'effectivité de la mise en œuvre du Plan d'actions constituent des leviers majeurs de promotion de la pratique féminine et le leg d'aménagements permettant de promouvoir l'égalité Femmes-Hommes (vestiaires, éclairage...). Par ailleurs, il fournit des repères permettant d'orienter la définition du modèle de gestion, pour promouvoir le sport féminin dans la gestion des équipements (mobilisation des acteurs associatifs, promotion des sports mixtes ou des sports à forte pratique féminine). Enfin, le PAG permet d'aborder les enjeux de montée en compétence des gestionnaires de sites (Etat, Ville de Dakar, Gendarmerie, collectivités), en matière de promotion du sport féminin et d'égalité homme-femme à travers des plans de formation et de renforcement de capacités.

CHIFFRES CLÉS:

- Nombre de PAP : **1346**
- Nombre de PAP indemnisées : **852**
- Nombre de demandeurs d'emplois enregistrés sur les chantiers : **1100**
- Nombre d'emplois créés : **375**
- Nombre d'accidents dans les chantiers : **03 accidents avec arrêt de travail** et **06 accidents sans arrêt de travail**



B. ENVIRONNEMENT

Sur le plan environnemental, Dakar 2026 est en cohérence avec les politiques publiques bâties autour de la transition écologique. En effet, les priorités sont orientées sur la promotion de :

- **La mobilité durable pour des JOJ sobres en carbone :** Afin d'assurer des jeux sobres en carbone et d'orienter les choix stratégiques en matière de transport, un consultant a été recruté pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de transport opérationnel pour la desserte efficace des différents sites des Jeux, tout en prenant en compte les besoins des usagers quotidiens. Une deuxième version du rapport méthodologique du consultant transmis est en cours de validation. Le plan devrait reposer en grande partie sur trois grands systèmes : le Train Express régional (TER), le Bus Rapid Transit (BRT) et le réseau restructuré de lignes de bus afin de limiter l'empreinte environnementale des déplacements. A ce titre, les émissions de gaz à effet de serre (GES) prévisionnelles, évitées et résiduelles seront évaluées et suivies. En termes de gouvernance, le MITTA a été saisi pour la mise en place d'un Comité pilotage des Transport JOJ et du Comité technique Mobilité JOJ. Un rapport diagnostic et transport est également en cours de conception incluant les tracés des lignes et itinéraires CCS (Common Shuttle services et Pre planned Services), les Parking assessments, les Travel times et le plan d'accessibilité.
- **La préservation de la biodiversité :** Une discussion est entamée avec le Ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique (METE) afin de mettre en place des initiatives de reboisement et d'aménager une forêt olympique. Ces actions visent à compenser en partie les impacts environnementaux des JOJ tout en laissant un héritage vert durable pour les générations futures.
- **La mise en œuvre d'une stratégie « prévention des déchets » :** Un consultant est recruté pour l'élaboration de la stratégie de nettoyage et de gestion des déchets solides des différents sites et alentours, conformément à la politique environnementale du Comité d'Organisation des Jeux olympiques de la Jeunesse (COJOJ), ainsi qu'au respect de la réglementation nationale et locale. Un rapport de cadrage a été soumis et revu par les équipes. Dans la continuité de ce travail, il entamera prochainement des consultations avec les équipes internes ainsi que les parties prenantes externes, notamment des acteurs clés comme la SONAGED. L'objectif est de définir un plan d'actions

concret pour assurer une gestion efficace des déchets avant, pendant et après l'événement aux alentours et à l'intérieur des sites. Dans la dynamique « zéro déchet », Dakar 2026 envisage, d'une part, d'optimiser les ressources et la consommation de matières et, d'autre part, d'assurer le recyclage et la valorisation des déchets, en particulier les restes alimentaires, principalement au niveau du Village Olympique des Jeunes (YOJ) et les plastiques. A ce titre, l'utilisation d'articles plastiques à usage unique sera évitée sur les principaux sites des Jeux, sauf s'il n'existe aucune alternative viable, de même que la mise en décharge des déchets.

- **Mise en place d'un dispositif de tri sélectif** dans les bureaux du COJOJ : Un système interne de tri sélectif est installé pour favoriser le recyclage du plastique et sensibiliser les équipes à une gestion plus responsable des déchets. En février 2025, 13,9 kg de plastique ont été collectés. Par ailleurs, la consommation de bouteilles en plastique a diminué grâce à l'installation de fontaines, une initiative visant à renforcer notre engagement en faveur de l'écoresponsabilité.
- **L'accompagnement pour une restauration durable :** Une vision de la restauration durable Dakar 2026 a été élaborée afin d'intégrer les aspects de durabilité dans les opérations et de partager les exigences environnementales et sociales avec les différents prestataires. De plus, l'aspect durabilité et héritage a été pris en compte lors de l'évaluation des offres reçues des différents prestataires pour le village olympique. L'accent est mis sur la consommation de produits locaux afin de réduire l'empreinte carbone liée au transport des aliments et de soutenir l'économie locale. Cette démarche s'inscrit dans une vision globale de durabilité, en favorisant des circuits courts et en sensibilisant les acteurs de la restauration à des pratiques plus responsables.



- **Sauvegardes environnementales et sociales pour les Infrastructures (Plan de Gestion environnementale et sociale (PGES))** : Dakar 2026 accompagne l'AGEROUTE dans la mise en œuvre de son Plan de Gestion environnementale et sociale (PGES), cadre de renforcement des impacts positifs et d'atténuation des impacts négatifs avec une claire identification des actions, des responsables chargés de la mise en œuvre et de l'évaluation – au niveau des deux chantiers sportifs (complexe tour de l'œuf et du stade Iba Mar Diop). Les étapes clés de mise en œuvre de ces actions, les indicateurs de performance, ainsi que les coûts sont aussi clairement établis.
- **Recyclage des gravats sur le chantier du stade Iba Mar Diop** : Environ 3 000 m³ de gravats ont été traités par un concasseur et réutilisés directement sur le chantier. Les gravats du CTO sont également acheminés vers le chantier du stade pour être recyclés et réutilisés. Cette pratique innovante contribue à une gestion plus durable des déchets de construction et permet de réduire l'empreinte environnementale des travaux.



CHIFFRES CLÉS:

- Quantité de plastiques récupérés en interne : **13,9 KG**
- Volume de gravats traités dans les chantiers : **3 000 M³**
- Nombre d'arbres déplacés et replantés : **25 arbres dont 10 baobabs et 15 palmiers**

C. ÉCONOMIE

Sur le plan économique, Dakar 2026 ambitionne de contribuer au renforcement de l'économie du sport, promouvoir le tourisme et privilégier des marchés responsables et durables, notamment à travers l'attrait d'événements sportifs, commerciaux et culturels, nationaux comme internationaux, et ainsi développer l'économie locale.

➤ **Élaboration du code de conduite pour les prestataires/fournisseurs/partenaires** : ce code formalise les attentes et exigences du COJOJ Dakar 2026 en matière d'intégration effective des normes de travail et des pratiques écologiquement responsables dans les accords avec ses partenaires, prestataires et fournisseurs. Il couvre différents champs : les droits, les conditions de travail et les exigences environnementales. Le Code est annexé à tous les contrats avec les différents prestataires du COJOJ.

➤ **Développement de clauses sociales et environnementales** : Des clauses contractuelles ont été développées pour soutenir le respect des normes environnementales et sociales par les prestataires et leurs sous-traitants. Ces clauses sont également intégrées dans chaque contrat avec les différents prestataires du COJOJ.

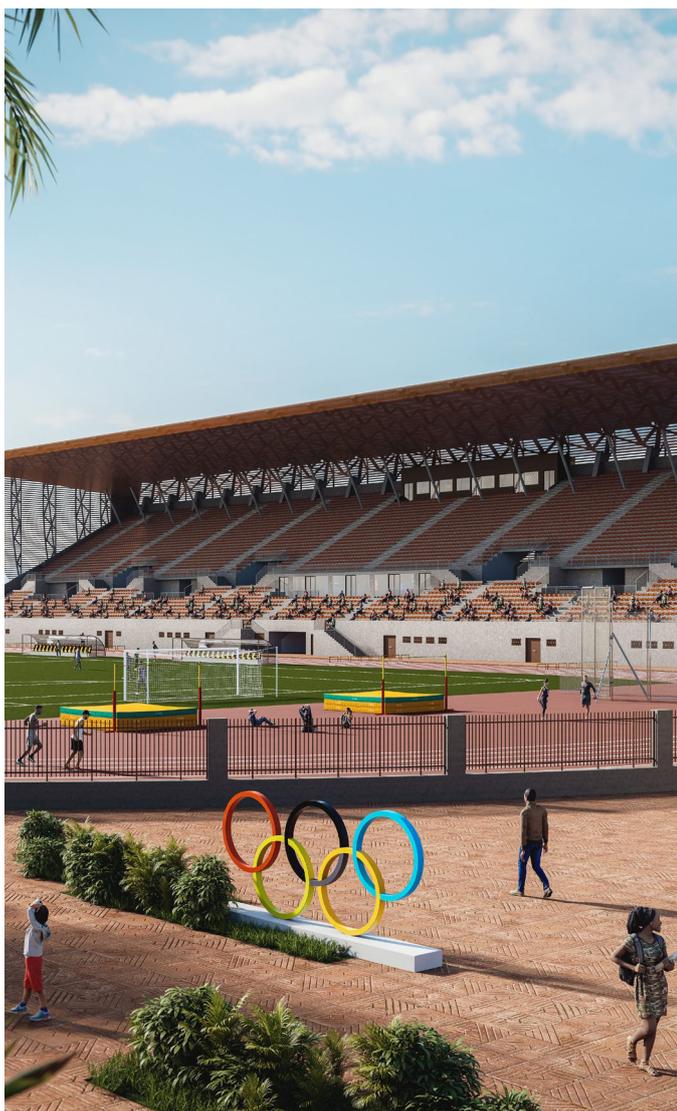
➤ **Mise en œuvre de la stratégie Achats responsables et durables** : la stratégie développée fin 2024 intègre dans la procédure de sélection des prestataires et fournisseurs (par grande catégorie d'achat) des critères d'évaluations écologiques, sociaux, et économiques. Pour développer la stratégie, le COJOJ a réalisé une analyse des risques sociaux et environnementaux et identifié les mesures pouvant impulser l'économie locale (sociale et solidaire). Ce travail d'analyse réalisé en concertation avec les différents départements a permis d'identifier 7 catégories à haut risque pour le COJOJ :

- Hébergement et salles de conférence ;
- Services de nettoyage et de gestion des déchets (y compris la blanchisserie);
- Services de gestion d'événements ;
- Services de restauration ;
- Infrastructure et aménagement temporaires ;
- Véhicules (y compris les services de transport) ;
- Services de sécurité (privé).

➤ Une formation sur l'approvisionnement durable et responsable a été animée le 26 février 2025 avec comme objectif principal de favoriser la conformité des procédures d'achats avec les engagements de durabilité du COJOJ Dakar 2026. Celle-ci a permis de sensibiliser les principales personnes impliquées dans les processus de passation des marchés à la collaboration avec l'équipe des achats et la direction SIL pour intégrer les critères de durabilité et responsabilité dans la sélection des prestataires.

CHIFFRES CLÉS:

- Nombre de catégories d'Achats prioritaires : **7**
- Nombre de personnes formées sur les Achats responsables : **21 personnes**



D. HÉRITAGE

➤ Infrastructures : construction, réhabilitation et gouvernance

Dans le cadre des JOJ Dakar 2026, plusieurs infrastructures sportives et communautaires sont en construction ou en réhabilitation (Stade Iba Mar Diop, Arène Nationale, Centre International de Conférence Abdou Diouf, Centre Équestre, etc.) Ces infrastructures visent à répondre aux exigences du Comité International Olympique, tout en s'inscrivant dans une logique d'utilité sociale, sportive et territorial post-Jeux.

La gouvernance de ces équipements fait l'objet d'une réflexion concertée entre l'État du Sénégal, les collectivités territoriales, les parties prenantes locales, l'AGEROUTE (maîtrise d'ouvrage déléguée) et l'AMO. L'objectif est de garantir la pérennisation et la gestion durable de ces installations après 2026, avec une gouvernance claire et adaptée aux réalités locales dont les mécanismes seront approfondis courant 2025.

➤ Opportunités économiques et insertion socio-professionnelle

Le projet JOJ Dakar 2026 constitue une opportunité inédite de développement économique et social à travers les métiers du sport et de l'événementiel avec des possibilités de mises à contribution l'ensemble de l'écosystème économique local. En tant que première au Sénégal, il est essentiel de renforcer les capacités de la main-d'œuvre locale et d'équiper le staff du COJOJ ainsi que les partenaires publics et privés externes de compétences et de connaissances nécessaires permettant d'assurer le succès de Dakar 2026 post-Jeux.

En partenariat avec le ministère de la Formation Professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Artisanat du Sénégal (MFCAA) et l'Union Européenne, une matrice de 210 métiers liés au sport et à l'organisation des JOJ Dakar 2026 a été élaborée, couvrant les domaines de la logistique, de la sécurité, de la médiation, de l'administration, du digital, etc. Sur cette base, l'initiative FIT Sénégal (Formation - Insertion - Transformation) a été lancée avec le soutien de plusieurs États membres de l'Union Européenne (Allemagne, France, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Suisse). Elle vise à former et insérer durablement les jeunes Sénégalais dans les filières porteuses du sport et annexes, de l'événementiel à la gestion de projets complexes.

La Dakar 2026 Learning Academy est au cœur de l'héritage humain durable pour le Sénégal et l'ensemble du continent africain. Elle vise à former une cohorte de plus de 400 jeunes, dès avril 2025, dans les domaines du management sportif, de l'organisation de grands événements et de la gestion de projets d'envergure.

L'ambition est de constituer un vivier de talents africains capables de faire rayonner leur expertise au-delà de Dakar 2026, notamment pour favoriser la création d'opportunités d'accueil au Sénégal, mais également afin de se positionner sur les événements majeurs à venir sur le continent et dans le monde. En mettant en avant une ressource humaine encore sous-exploitée, notamment parmi les diplômés universitaires et jeunes professionnels au Sénégal et à travers l'Afrique, cette initiative valorise les compétences locales et crée une passerelle concrète entre formation et emploi, en lien avec les opportunités générées par les JOJ.

➤ Évaluation de l'impact et de l'héritage des JOJ Dakar 2026

Le COJOJ Dakar2026 et l'ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie) ont signé, le 05 novembre 2024, un protocole d'accord pour l'évaluation de l'impact et de l'héritage des JOJ Dakar 2026. Cette collaboration vise à mettre en place une méthodologie rigoureuse de suivi et d'évaluation avant, pendant et après l'événement, selon le triptyque du Développement Durable et des enjeux associés.

La convention formalise l'intention des parties de coopérer à travers :

- **Mesure de l'impact économique** : observation de la création d'emplois, les parts de marché des fournisseurs locaux, en particulier des entreprises et PME locales, les capacités développées auprès des acteurs économiques etc. ;
- **Mesure de l'impact social** : à travers l'amélioration des conditions de vie de la population en matière de santé, d'éducation, de cadre de vie, d'inclusion, de pratique d'activités physiques et sportives, l'engagement volontaire, l'appréciation de la population par rapport à l'événement ;
- **Mesure de l'impact environnemental** : diffusion de bonnes pratiques, normes et innovations en matière de durabilité, suivi de l'empreinte carbone et matière, évolution des comportements, marchés responsables.





L'AFRIQUE
ACCUEILLE,
DAKAR
CÉLÈBRE.

7

PERSPECTIVES DES RÉALISATIONS 2025

7 PERSPECTIVES DES RÉALISATIONS 2025

A. SOCIAL

► **Mise en place du programme « Diversité »** : Ce programme sera traduit par un objectif chiffré dans le plan de recrutement du COJOJ afin d'assurer la représentation adéquate de certains groupes traditionnellement sous-représentés aux niveaux supérieurs du personnel, en particulier les femmes et les personnes en situation de handicap ; en pratique, il s'agira d'atteindre 40% de représentation des femmes parmi les cadres supérieurs du COJOJ, de rechercher la parité dans le recrutement des employé.e.s et volontaires et d'intégrer un objectif de représentation des personnes en situation de handicap dans le recrutement. Une procédure de vérification des antécédents judiciaires (pour éviter le recrutement des personnes condamnées pour infraction d'ordre sexuel ou lié à la maltraitance) sera également incluse dans la démarche.

► **Mécanisme de gestion des plaintes (MGP)** : Ce dispositif sera mis en place mécanisme pour permettre le signalement d'infractions au droit du travail ou au Code de bonne conduite du personnel. Il s'agit également de veiller à ce que le mécanisme de plaintes (MGP) à l'attention des travailleurs lutte contre les abus, le harcèlement et la discrimination à l'égard des femmes et jeunes. Un canal spécifique permettra d'assurer la remontée et la prise en charge des griefs des travailleurs de la chaîne d'approvisionnement.



► **Sensibilisation des collaborateurs, volontaires et consultant.e.s du COJOJ à leurs droits** : Ces activités seront intégrées pour favoriser l'appropriation du code de bonne conduite, des mesures développées pour lutter contre les inégalités liées au genre et assurer l'efficacité du mécanisme de gestion des plaintes.

► **Suivi PAR, PGMO et PRMS** : Une collecte régulière d'information (collecte de rapports et réunions de suivi) est prévue auprès de AGEROUTE et MSA (responsable de la maîtrise d'œuvre sociale) visant à comprendre l'évolution du respect des normes de droit du travail sur les chantiers au travers du Plan de la Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO), l'efficacité du mécanisme de plainte en place. Cette collecte périodique sera également une ressource essentielle pour suivre l'évolution de la mise en œuvre du Plan d'actions de Réinstallation et de restauration des Moyens de Subsistance (PAR et PRMS).

► **Promotion des droits de l'enfant et prévention des risques** : Dans le cadre des activités éducatives et culturelles du COJOJ des activités de promotions des droits de l'enfants seront réalisées de concert avec d'autres FA. Ces activités incluront également la sensibilisation des journalistes aux bonnes pratiques de représentation des enfants (gender portrayal). Des activités de sensibilisation des collaborateurs, rices des volontaires du COJOJ concernant les risques relatifs aux mineurs, aux mesures de protection en place, les attentes et les bonnes pratiques sont également prévues. Les fournisseurs du COJOJ (avec présence sur sites) seront également touchés pour les sensibiliser aux risques relatifs aux mineurs, aux mesures de protection en place, les attentes et les bonnes pratiques.



B. ENVIRONNEMENTAL

► **Intégration des exigences environnementales et sociales dans les marchés** : Afin d'assurer une approche plus responsable des achats et des contrats, les exigences environnementales et sociales sont désormais intégrées dans les marchés. Cette démarche permet de sélectionner des prestataires engagés dans des pratiques durables, tout en garantissant le respect des standards éthiques et environnementaux.

► **Rencontres avec les parties prenantes pour les actions environnementales** : Dans une dynamique de collaboration et de mise en œuvre efficace des initiatives vertes, des rencontres seront programmées avec les services du METE afin de planifier les actions de reverdissement et la création de la forêt olympique. En parallèle, des discussions seront engagées avec des entités telles que la SONAGED et PROMOGED pour renforcer la gestion durable des déchets pendant les JOJ.

► **Formations sur la durabilité environnementale** : Des formations sont prévues pour les prestataires de service, les volontaires et le staff du COJOJ. Ces formations porteront sur des thématiques essentielles telles que les marchés responsables, l'économie circulaire et les normes QHSE. Elles permettront de sensibiliser et de renforcer les capacités des acteurs impliqués dans l'organisation des JOJ.

► **Stratégie de préservation de la biodiversité** : Une note conceptuelle et un screening environnemental seront réalisés pour définir les mesures de prévention des dommages à la biodiversité liés aux infrastructures et aux opérations. En parallèle, des partenariats seront mis en place pour promouvoir les pépinières et les forêts urbaines « olympiques », ainsi que pour développer des sites d'écotourisme.

► **Stratégie Jeux Sobres en Carbone** : Une note stratégique sera rédigée pour définir et mettre en œuvre des actions concrètes visant à réduire l'empreinte carbone des JOJ. Elle comprendra l'inventaire des gaz à effet de serre pré-JOJ, un Plan d'actions climat, le calcul final du bilan carbone post-événement, la sécurisation des approvisionnements en énergie renouvelable, des mesures alternatives aux groupes électrogènes fossiles, une vasque à combustible renouvelable, un plan de mobilité bas carbone, un parc de véhicules bas carbone et la mise en place opérationnelle des mesures prévues dans les FAs concernées. Un consultant sera également recruté pour la mise en place d'outils Bilan Carbone et la formation du personnel.

► **Finalisation de la stratégie de prévention des déchets et du Dossier d'Appel d'Offres pour la sélection des prestataires chargés du volet "Cleaning and Waste"**.



C. ÉCONOMIQUE

► **Achats responsables et suivi des dossiers d'appel d'offres** : Dans le cadre de la procédure d'achats responsables, l'équipe SIL veillera en concertation avec les FA concernés au partage par les soumissionnaires du Code de Conduite Fournisseurs du COJOJ signé, du Code de bonne conduite du Personnel COJOJ (pour les fournisseurs qui auront du personnel sur les sites), de leur stratégie de gestion et plan de mise en œuvre de gestion des risques dans les domaines environnemental et social (ES). Il est également attendu que le COJOJ par le biais de l'équipe SIL propose de faire le lien entre leur mécanisme (si existant) ou utilisation du mécanisme du mécanisme du COJOJ pour gérer les plainte (MGP).

► **Plateforme digitale de gestion des opportunités de Dakar 2026** : Afin de garantir une participation optimale des entreprises locales et de maximiser les retombées économiques, il est impératif de mettre en place une plateforme numérique dédiée. Cette plateforme servira d'outil stratégique pour :

- Faciliter l'accès des entreprises sénégalaises aux opportunités générées par les JOJ.
- Superviser la gestion des opportunités, en garantissant la transparence et l'efficacité.
- Mesurer l'impact économique, notamment en termes de créations d'emplois, de volume de contrats attribués localement, et de mobilisation de ressources locales.

► **Plan d'Accompagnement des Hôteliers** : Le COJOJ compte signer plus de 70 conventions avec les hôtels pour sécuriser les réservations. Il est prévu de dérouler un programme de formation et de sensibilisation auprès des hôteliers à l'effet de renforcer leurs capacités dans la prise en charge des engagements environnementaux et sociaux.

D. HÉRITAGE

L'héritage des JOJ inclut des actions concrètes pour assurer une gestion durable des ressources matérielles et humaines.

► **Plan Impact et Héritage** : un plan détaillé sur l'impact et l'héritage des JOJ sera finalisé. Ce plan couvrira les infrastructures de proximité, la gouvernance, le financement et la cartographie des emplois des sites de compétition en mode héritage. L'objectif est d'assurer une transition efficace et pérenne des infrastructures et des ressources après l'événement.

► **Évaluation des impacts** : En rapport avec l'ANSD une planification de l'évaluation des impacts sera effectuée. A ce titre, il sera procédé à une évaluation de la situation de référence des impacts et une génération de stratégies et d'outils de collecte et de traitement des données nécessaires pour suivre les progrès réalisés par rapport aux impacts environnementaux, sociaux et économiques.

► **Gestion durable des équipements sportifs et non-sportifs** : Une stratégie de gestion des équipements (FF&E - Furniture, Fixtures & Equipment) en collaboration avec l'équipe logistique du COJOJ Dakar 2026 a été élaborée. Elle prévoit la réaffectation des équipements sportifs et non-sportifs à des fins sociales et éducatives post-Jeux (écoles, centres sociaux et communautaire, structures de recyclage) selon des critères de durabilité et d'inclusivité. Une distinction a été prévue entre les articles programmés en option d'achat et ceux prévus en option de location, afin d'optimiser la gestion des ressources et de minimiser les déchets, en prévoyant leur réaffectation ou leur recyclage après l'événement en cas d'achat.

► **Démarrage de la construction** de 11 terrains de proximité.

► **Gouvernance des infrastructures** : Avec l'AMO recruté par l'AGEROUTE, le BP et la gouvernance des équipements et infrastructures seront appréciées, discutées et les meilleures formes seront retenues pour assurer la pérennisation des ouvrages.

► **Dakar 2026 Learning Academy** : Il est attendu de la formation de 300 jeunes.

► **Capitalisation de processus** : Le COJOJ prévoit la capitalisation de plusieurs processus innovants afin de nourrir les politiques publiques et les futurs projets nationaux. Ces actions influent :

- Achats responsables et durables, avec l'Autorité de Régulation de la Commande Publique (ARCOP)
- Mesure et évaluation de l'impact, avec l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD).
- Optimisation de la performance sociale, avec l'OIT (Organisation International du Travail), en particulier sur la sensibilisation des fournisseurs à la législation du travail
- Promotion de l'excellence environnementale, en collaboration avec avec le ministère de l'Environnement et de la Transition Écologique (METE).





L'AFRIQUE
ACCUEILLE,
DAKAR
CÉLÈBRE.

CONCLUSION GÉNÉRALE DU RAPPORT SIL 2024

CONCLUSION GÉNÉRALE DU RAPPORT SIL 2024



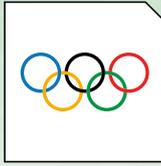
L'année 2024 marque un tournant stratégique majeur dans la préparation des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026. Plus qu'un événement sportif d'envergure, Dakar 2026 se doit d'être pensé comme un accélérateur de transformation durables pour le Sénégal, un laboratoire d'innovation sociale et un catalyseur d'un héritage africain légitime, ambitieux et profondément ancré.

Depuis le lancement du Plan d'actions SIL, le COJOJ Dakar 2026 a placé les enjeux de durabilité, d'inclusion et d'héritage au cœur même de sa vision. Il ne s'agit pas d'un volet accessoire, mais d'un pilier stratégique devant orienter chaque choix, chaque partenariat, chaque action. Le travail réalisé en 2024 illustre cette volonté : structuration de la stratégie SIL, mobilisation des parties prenantes institutionnelles et communautaire, formalisation de partenariats techniques clés avec l'État, le CIO, les bailleurs et les agences techniques, lancement d'initiative phares comme la Dakar Learning Academy, définition de feuilles de routes et mise en place des premiers outils de mesures d'impact.

Le COJOJ Dakar 2026 s'engage avec détermination à faire au maximum des JOJ un projet de société : un projet qui transcende les compétitions sportives pour devenir un levier de cohésion nationale, de montée en compétences, de développement territorial et de transition écologique. Les Jeux doivent laisser une empreinte utile, visible et mesurable dans la vie des Sénégalais – aujourd'hui et pour les générations futures. Par ailleurs, le Sénégal est en train de construire, à travers Dakar 2026, un modèle africain de gouvernance olympique : un modèle ancré dans la réalité des territoires, ouvert à l'innovation, attentif aux questions sociales et environnementales, et porteur d'excellence. C'est aussi un modèle fondé sur la redevabilité, la transparence et la participation active de la jeunesse.

Les défis sont réels et le chantier est vaste, mais l'élan collectif est à la hauteur de ces ambitions. L'année 2025 sera déterminante pour passer de la stratégie à la mise en œuvre, du potentiel à l'impact réel. Le COJOJ, avec l'appui de ses partenaires, entend redoubler d'efforts pour que les JOJ 2026 deviennent un jalon historique dans le parcours de développement du Sénégal et une référence pour l'organisation d'événements durables en Afrique et dans le monde. Dakar 2026 ne sera pas seulement un moment de célébration du sport : ce sera un point de bascule. Un héritage en marche et une promesse tenue.

**DAKAR
2026**



**YOUTH
OLYMPIC
GAMES**

RAPPORT ANNUEL
SIL 2024